

L'an 1861, le 24 avril,

Nous, Maire de la commune de Bretoncelles, soussigné,

Vu le décret impérial du 2 mai dernier.....

Vu la circulaire de M. Le Préfet du 18 avril présent mois .....

Avons délégué pour procéder à cette opération par quartiers, villages et hameaux, Mrs les conseillers municipaux de cette commune ci-après nommés et y demeurant auxquels il sera remis par ampliation de la présente commission des tableaux ou bulletin de ménage pour faciliter le travail, savoir :

Mrs Pelletier Gabriel et Coudray André, conjointement, pour les villages et hameaux qui suivent :

Le Parc	Paradis	La Crinière	La Sausaie
Le Haut Mai	La Hélas	Le Bas Mai	La Martinière
Le Passage d'Orgeval	La Pilottière	Le Verger	La Grissonnière
Le Perrier	Le Taillis	Orgeval Grand et Petit	Brouin
Les Touches	Le Noyer	La Seue	Le Champ Vert
Le Grand Moulin	Le Petit Verrier	Les Petits Prés	Le Gravier
La Pautonnerie	Le Pont	La Marre Crêpeau	La Duffetière
La Cour au Féron	Le Chesnay	---	La Mallardière

Mrs Lavie et Blin, conjointement, pour les villages et hameaux ci-après :

Le Val de Saussay	La Bootz	Saussay	La Ménagerie
Les Brulées	Montras	La Rue	La Blosserie
La Moitillère	Le Buisson	Arrondeau	Les Jardins
La Noue Marion	Les Grands Champs	La Chevaise	La Pesassière
Les Aulnais	Haute Planche	Barré	La Voie
Jonville	La Masure	La Dougère	Thivaux
Le Moulin Collas	Marcheville	La Maison Brulée	Courvoisier
La Dourdannerie	La Chassegaïse	Launay	----

Mrs Barroux et Lepoivre, conjointement, pour les villages et hameaux suivants :

Ardelain	Le Croc du Bois	La Guittarderie	Les Boulaies
La Barre-Boisseau	Le Grand Cumont	L'Arrachetière	Le Petit Cumont
Le Colombier	La Houbardière	La Maintelonnière	Le Noc du Bois
L'Herbage	Les Bordes	Bel-Air	La Gislardière
La Charmoie	La Régeolière	Le Frou de La Godefraise	Le Perruchet
La Petite Forêt	Les Champarts	La Godefraise	La Pinçonnière

M. Naveau seul, pour les villages et hameaux dont les noms suivent :

Le Petit Moulin	Le Bois Challot	La Rue Ferrée	La Haie Neuve
Le Moulin Viel	La Riguetterie	Le Moulin Neuf	Les Etrizés
Le Passage du Moulin Neuf	Le Frou de Vaux	Vaux	

Mrs Desmares et Graffin, conjointement pour les hameaux et villages ci-dessous :

Le Val Richard	Les Châtelets	La Grande Fosse	L'Etang aux ânes
La Petite Fosse	Le Margot	Le Petit Verger	La Clairière
La Levretterie	Les Défais	La Chasse Gaise	La Bazolière
La Buguetterie	Les Marnées	La Crochetière	La Pilottière
La Fosse du Bois	La Chênaie	La Grande Forêt	Mont

Les Evins

Gravard

La Tuilerie des Châtelets

Mrs Coudray-Doretet Verrier, conjointement, pour la rue et le hameau ci-après :

La rue du Logis : de la maison Coudray-Doret...non comprise  
et de la maison Barbu, cafetier....comprise  
à l'extrémité de la rue vers le nord

Plus la maison de La Croix

Mrs Garnier, Chappot et Marquis, la rue et hameaux ou villages suivants :

La rue de Nogent : de la maison Pelletier Jean, rentier, comprise  
et de la maison Coudray-Doret comprise  
à l'extrémité de la rue au midi

La rue du chemin de fer : de la maison Liberge-Cottreau comprise  
et du presbytère compris  
jusqu'à la gare du chemin de fer

Personnel de la gare (autres que les employés qui n'y ont pas leur domicile)

Le Passage d'Ardelain

La Place et la rue de Coulonges : de la maison Pelletier Jean, non comprise  
et la maison Chappot, comprise  
jusqu'au chantier Darreau

Le village de La Bouroterie